

## DOSSIERS OUVERTS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

### Conseil du 2 juillet 2013

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Joan Lazurek	<p><b>Madame Joan Lazurek; conseil d'arrondissement du 2 juillet 2013:</b></p> <p>Mme Lazurek rend compte du dispositif d'apaisement de la circulation qui a été mis en place sur la 35e Avenue, à l'intérieur du tronçon délimité par les rues Saint-Zotique Est et Bélanger. Elle dit constater la prévalence d'une activité de camionnage interdite sur ce segment de rue et questionne la conformité des dos d'âne qui y ont été installés. Mme Lazurek suggère par ailleurs des modifications au chapitre de la signalisation routière.</p>	F. W. Croteau	<p><b>DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, ESTIME QU'UNE SURVEILLANCE POLICIÈRE ACCRUE SUR LA 35E AVENUE CONSTITUERAIT UN POINT DE DÉPART POUR AMÉLIORER LA SITUATION. POUR CE QUI EST D'UNE INTERVENTION D'ENVERGURE SUR LE DISPOSITIF ROUTIER DU SECTEUR, M. CROTEAU CONSIDÈRE EN OUTRE QUE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS DEMEURE UN PRÉALABLE AVANT D'ADOPTER DE NOUVELLES MESURES. M. CROTEAU CONVIENT ENFIN QUE LA CONFORMITÉ DES DOS D'ÂNE DE LA 35E AVENUE MÉRITE D'ÊTRE VÉRIFIÉE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR EXAMEN.</p> <p><b>DOSSIER GDC : 13-123529-RELANCE</b></p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
<p>Mmes Julie Patenaude, Frances Foster et Patricia Lucas</p>	<p><b>Mesdames Julie Patenaude, Frances Foster et Patricia Lucas, conseil d'arrondissement du 2 juillet 2013 :</b></p> <p>Mesdames Patenaude, Foster et Lucas discutent de la situation du « parc des gorilles », un espace vacant situé dans le secteur de Marconi-Alexandra. Leurs propos sont regroupés aux fins de requêtes.</p> <p>1) Question répondue sur place; voir « Dossiers fermés ».</p> <p>2) Question répondue sur place; voir « Dossiers fermés ».</p> <p>3) Mme Foster rapporte que la firme Olymbec avait entrepris des travaux de décontamination des sols de l'emplacement visé. Une clôture de sécurité a été érigée pour protéger le chantier, mais celle-ci est fissurée par endroits. Il y aurait lieu d'intervenir pour régulariser la situation.</p> <p>4) Question répondue sur place; voir « Dossiers fermés ».</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p><b>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISE</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, CONVIENT DE L'À-PROPOS DE LA DEMANDE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES, POUR INSPECTION.</p> <p><b>DOSSIER GDC : 13-181531</b></p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Gilles Laporte	<p><b>Monsieur Gilles Laporte, conseil d'arrondissement du 2 juillet 2013 :</b></p> <p>M. Laporte a soumis une requête à la séance du 3 juin 2013 concernant l'état d'un immeuble incendié situé au 4219, rue Beaubien Est. Il indique que l'immeuble nécessite toujours d'être sécurisé et nettoyé.</p>	C. Paquette	<p><b>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES</b></p> <p>LA DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES, CAROLE PAQUETTE, RAPPORTE QUE L'IMMEUBLE A REÇU LA VISITE DES INSPECTEURS ET QUE CEUX-CI ONT OBSERVÉ QUE DES TRAVAUX S'EFFECTUENT À L'INTÉRIEUR. LES DÉBRIS SERONT PROCHAINEMENT NETTOYÉS.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES, POUR VÉRIFICATION.</p> <p><b>DOSSIER GDC : 13-146048-RELANCE</b></p>
M. Omer Briand	<p><b>Monsieur Omer Briand; conseil d'arrondissement du 2 juillet 2013:</b></p> <p>M. Briand se plaint du bruit causé par le climatiseur de son voisin. Il a déjà porté plainte à cet effet auprès de l'Ombudsman de la Ville de Montréal, mais cette démarche n'a pas porté fruit. M. Briand désire donc savoir quels sont les moyens disponibles à l'arrondissement afin de remédier à cette situation.</p>	F. W. Croteau	<p><b>DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET SERVICES AUX ENTREPRISES</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, CONSIDÈRE QU'UNE INSPECTION EST REQUISE AFIN D'EFFECTEUR UNE CAPTATION SONORE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET SERVICES AUX ENTREPRISES.</p> <p><b>DOSSIER GDC : 13- 174198</b></p>



**DOSSIERS OUVERTS – INTERNET –**

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

**Conseil du 2 juillet 2013**

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			<b>Aucun dossier reçu aux fins de cette séance.</b>